

Objet : COMMANDE DE MATERIEL DE COLLECTE PAV SEMI ROTOMAX

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°181-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jean MAURY, 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L. 5211-09 -3^{ème} alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU la proposition effectuée le 23/02/2024 pour la commande de matériel de collecte PAV SEMI ROTOMAX ;

Considérant qu'il convient de réaliser la commande de matériel de collecte PAV SEMI ROTOMAX ;

DECIDE

Article 1 : De confier la commande de matériel de collecte PAV SEMI ROTOMAX à la société SULO, pour un montant de 25.984,80 € TTC.

La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n°20082953.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 04 mars 2024.



Vice-Président,
Jean MAURY.



Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

Bonjour
C'est tout

RCS NANTERRE 7
N° SIRET 778 151 9
N° ID VENDEUR FR09778151944
ID : 066-200049211-20240306-DC202457-AU

SULO

SULO France
Société par actions simplifiée au capital de 10.391.700 €
Siège social ;
Perspective Défense Bât.A 1 rue du Débarcadère 92700 COLOMBES
(France)

DEVIS

N° DEVIS : 20082953 DU: 23.02.2024 PAGE : 1 / 1	PAYEUR COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU HOTEL DE VILLE - ROUTE DE RIA 66500 PRADES France	DESTINATAIRE DE FACTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU HOTEL DE VILLE - ROUTE DE RIA 66500 PRADES France
N° CLIENT: 92415		
VOS REFERENCES ROTOMAX EMBALLAGES DU 23.02.2024 Contact : M. ZOCCHETTO Nicolas Tel : 0626646874	RECEPTIONNAIRE MARCHANDISE DECHETERIE de PRADES ZAC GIBRALTAR - DERRIERE SUPER U 66500 PRADES France	DONNEUR D'ORDRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGOU HOTEL DE VILLE - ROUTE DE RIA 66500 PRADES France

Validité de l'offre : du 23.02.2024 au 24.03.2024

DELAI DE LIVRAISON A RECEPTION DU BON DE COMMANDE (HORS
FERMETURE D'USINE ET JOURS FERIES) : 7 semaine(s)
Nous vous remercions, à nouveau, de votre confiance

CODE	DESIGNATION COMMERCIALE	QTE	UF	PRIX UNIT.	MONTANT HT	%TVA
30219565	ROT.5.SABL/5.SC.B.GB.TEP/EP...PLAEP CONTENEUR SEMI ENTERRE ROTOMAX EMBALLAGES Cuvelage béton sablé 5 m3 - Cuve métallique 5 m3 Capot en PE rotomoulé équipé d'un dôme pour flux Emballage dim. 160*400mm + bavette & d'un couvercle à l'arrière avec orifice rectangle découpé dim. 160*400 mm (sans bavette) Coloris capot : Gris Clair (Pantone Cool Gray 6C) Coloris couvercle : Jaune Pantone Yellow C Plaque avec Consignes de tri Emballage/papier sur le couvercle arrière Levage par préhension Simple Crochet Finition béton sablé	4,00	PC	4.886,00	19.544,00	20,0
50Q00993	PRODUIT MONTE DECHARGEMENT ET POSE DES 4 ROTOMAX	1,00	PC	2.400,00	2.400,00	5,5

Pour tout renseignement concernant votre devis, MYRIAM.LASSERRE du Service Commercial de SULO FRANCE 17,CHEMIN DES PIERRES
31150 BRUGUIERES est à votre disposition au +33(0)5 34 40 98 89 et joignable par mail myriam.lasserre@sulo.com
Le présent devis tamponné et signé tient lieu de bon de commande.

CONDITION DE PAIEMENT 35 jours date de facture	TOTAL HT 2.400,00 19.544,00	%TVA 5,50 20,00	TOTAL TVA 132,00 3.908,80	TOTAL TTC 25.984,80 EUR
CONDITIONS DE LIVRAISON/D'EXPEDITION Port payé jusqu'à destination standard	BON POUR ACCORD Date, cachet, nom & signature → Bon pour Accord Lasserre Par délégation du Président, Le Vice-Président, Jean MAURY			



Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Jean MAURY